

ml/ab/pa

# Compte-rendu de gestion

Conseil d'Administration du 29 septembre 2023

## Décision 4 du 11 septembre 2023

-considérant l'évolution économique du contexte actuel et l'augmentation significative des matières premières, des matériaux, des emballages, des transports et des énergies qui ont une incidence sur le prix des repas livrés au foyer restaurant la Guinguette 5 rue de la Bégude 69320 Feyzin ;

-décide de signer un avenant n°1 au contrat de vente de repas livrés en liaison froide conclu avec la Société Compass Group France, domiciliée à Chatillon.

L'avenant prévoit une revalorisation des prix des prestations à hauteur de 9 % à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Il prendra effet au 1<sup>er</sup> octobre pour la durée restant à courir du contrat.